

L'an deux mil vingt quatre, le dix neuf février à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Berville sur Mer sous la présidence de Mr Jacky DELILE, Maire,

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Exprimés: 15

pour 15

Présents : Mr DELILE- Mr REMY- Mr LAFLUTTE- Mr TINTURE- Mme VOISIN- Mme HENRY- Mr TROCQUE- Mme VANNIER- Mme JARDIN- Mr ROUSSEL- Mme LANGLADE - Mme RAIMOND- Mme JOURDAN- Mme REBIARD

Absents : Mr LEBELLOIS pouvoir Mme HENRY

Secrétaire : Mme JOURDAN

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 janvier 2024

APRES avoir pris connaissance du procès verbal de la réunion du conseil municipal en date du 22 janvier 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le procès verbal de la précédente réunion et signe le registre des délibérations.

COMMISSION COMMUNALE DE L'URBANISME

Considérant les nombreux dossiers d'urbanisme à traiter ainsi que l'élaboration du PLUi Monsieur le Maire propose de mettre en place une commission communale de l'Urbanisme et d'en désigner les délégués

Mr Jean-Paul TINTURE , Président-

Mr Jacky DELILE, Mr Nicolas REMY, Mr Vincent ROUSSEL

ESTIMATION COUPES DE BOIS 2024

Monsieur le Maire informe du courrier reçu de l'ONF concernant la préparation et l'estimation de l'état d'assiette des coupes de bois 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représenté

APPROUVE l'inscription des coupes de bois suivantes au programme 2024 :

DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2024 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présenté ci dessous

Parcelle 1.b coupe rase résineuse pour un volume prévisionnel de 320 m³

Parcelle 1.b (partie est) coupe rase de taillis pour un volume de 50 m³

ATTRIBUTION DES LOTS BOIS DE CHAUFFAGE

Après avoir entendu l'exposé de Mr ROUSSEL, conseiller municipal en charge de la forêt
VU le tirage au sort des lots, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté

DECIDE d'attribuer les lots de bois de chauffage suivants aux prix de 10 € le stère

- lot 1 Mr Antoine LEBOURG
- lot 2 Mr Anthony GUILLOTIN

- lot 3	Mr Jean-Michel PETIT
- lot 4	Mr Bernard DENIS
- lot 5	Mr Alain HAUGUEL
- lot 5b	Mme Chantal AUBERT
- lot 6	Mr Jean-Luc CAPRON
- lot 6U	Mr Denis HEMERY
- lot 7	Mr Vincent FONTAINE
- lot 8	Mr Michel DEHAIS
- lot 9	Mr Fabrice LEGENDRE
- lot 18	Mme Liliane DESAGUILLER

ADHESION ORMES – Office des Risques Majeurs de l’Estuaire de la Seine

Monsieur le Maire informe que l’Association ORMES peut aider la commune à l’élaboration de son plan de prévention des risques naturels.

Pour ce faire, la commune doit adhérer à l’association pour un montant annuel de 100 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 2 contre,

ACCEPTE que la commune adhère à l’association ORMES, et suive régulièrement les actions engagées par celle-ci. DIT que la dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2024

PROJET D’INSTALLATION DE VIDEO PROTECTION- Demande de subvention

Monsieur le Maire informe de la réunion avec la gendarmerie du 23 janvier 2024 concernant l’étude d’installation de vidéo protection sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire fait part que ce projet peut-être subventionné par l’Etat et le Département.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représenté,

DEMANDE que trois sociétés soient consultées pour présenter des devis.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès des services compétents. DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025- section investissement.

DIVERS

Monsieur le Maire fait part à Mme Sonia RAIMOND, conseillère municipale de se dispenser de ses commentaires désobligeants envers lui et plus précisément sur sa fonction de maire.

l’ arrêté municipal contre la divagation des chiens sur le territoire de la commune sera réactualisé.